



## Office Burundais des Recettes

*“Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi”*

# NEWSLETTER AOÛT 2016

## Les recettes du mois d'Août 2016

Les recettes provisoires collectées par l'Office Burundais des Recettes (OBR) au mois d'août 2016 s'élèvent à 55,81 milliards de FBU. Ce montant est supérieur de 9,80 milliards de FBU aux prévisions fixées à 46,01 milliards de FBU, soit 21% de surplus.

Par rapport au mois d'août 2015, l'Office vient d'enregistrer une croissance de 12,59 milliards de FBU, soit 29% passant ainsi de 43,21 milliards de FBU collectés en août 2015 à 55,81 milliards de FBU collectés en août 2016.

En chiffres cumulés, les recettes collectées par l'OBR depuis janvier à août 2016 s'élèvent à 412,41 milliards de FBU. Ces chiffres dépassent les prévisions (388,26 milliards) de 24,14 milliards soit 6,2% de surplus. Par rapport aux recettes correspondantes de l'année 2015, (376,24 milliards de FBU), une augmentation de 36,16 milliards de FBU est enregistrée, soit 9,6 % de croissance.

Le tableau suivant montre en détail la figure des recettes déjà collectées en Francs Burundais de janvier à août 2016 comparées aux réalisations de 2015 et aux prévisions de 2016.

Période	Réalisations 2015	Prévision de 2016	Réalisations 2016	2016-2015	(R-P) 2016	Performance
T1	166 653 692 079	151 108 273 517	149 794 934 852	-16 858 757 227	- 1 313 338 665	99,1%
T2	121 679 413 592	143 957 369 419	155 832 751 466	34 153 337 874	11 875 382 048	108,2%
Juillet	44 700 323 680	47 189 839 088	50 971 861 988	6 271 538 308	3 782 022 900	108,0%
Août	43 214 779 613	46 013 133 430	55 814 571 988	12 599 792 375	9 801 438 557	121,3%
<b>Total</b>	<b>376 248 208 964</b>	<b>388 268 615 454</b>	<b>412 414 120 294</b>	<b>36 165 911 1 330</b>	<b>24 145 504 840</b>	<b>106,2%</b>

R = Réalisations

P = Prévisions

L'OBR réitère son engagement de continuer sa mission de maximiser la collecte des recettes pour soutenir l'économie burundaise.



B.P 3465  
BUJUMBURA II  
Tél : (+257)22 28 21 32  
Webmail : [info@obr.gov.bi](mailto:info@obr.gov.bi)  
Web site : [www.obr.bi](http://www.obr.bi)

## L'OBR continue d'innover

# Interfaçage des logiciels Douaniers et Fiscaux et système d'alerte instantanée des contribuables



Vue des participants à l'atelier d'échange sur les deux innovations

Les logiciels ASYCUDA WORLD et SIGTAS, destinés respectivement à la gestion des opérations douanières et fiscales de l'OBR sont désormais interconnectés. C'est le système d'interfaçage entre les deux logiciels. C'est-à-dire que les données enregistrées au Commissariat des Taxes Internes et des Recettes Non-Fiscales, plus précisément le Numéro d'Identification Fiscale, le nom et l'adresse du contribuable sont accessibles au Commissariat des Douanes et Accises. Ainsi, lors des opérations douanières, les données relatives au client (importateur/exportateur) sont accessibles à la douane.

Les nouveaux contribuables n'ont plus besoin de se déplacer vers un bureau des douanes pour faire enregistrer leurs numéros d'identification fiscale dans le logiciel de gestion ASYCUDA ; ce qui réduit sensiblement le temps et le coût des affaires.

L'interfaçage des logiciels ASYCUDA WORLD et SIGTAS est associée au système d'alerte des contribuables, au moyen des emails et des sms, de l'évolution de leurs déclarations en cas d'importation ou exportation. *«Ceci permettra aux contribuables d'être tenus informés de leurs dossiers. Nous visons l'amélioration du climat des affaires»*, a annoncé Madame Ancilla Nteturuye, Directrice des Programmes et Suivi au Commis-

sariat des Douanes et Accises. C'était dans son mot liminaire d'un atelier d'échange avec les opérateurs économiques sur cette innovation. Les Opérateurs Economiques félicitent l'OBR pour son innovation qui vient renforcer les efforts de l'administration fiscale dans la recherche des facilités d'affaires au Burundi.

Néanmoins, ils aimeraient que le système d'alerte s'applique dès l'enregistrement de la déclaration ; et que l'attestation de non-redevabilité demandée à chaque déclaration ne soit plus nécessaire, d'autant plus que l'interfaçage permettra de voir qui est redevable et qui ne l'est pas aux taxes internes. Cette demande a été bien notée par les responsables techniques de l'OBR qui promettent d'en étudier la faisabilité. Pour le moment, le système d'alerte des contribuables via les sms et emails fonctionne seulement pour trois événements : lorsque la déclaration est aux étapes de la liquidation, de paiement et en cas de suppléments.

Le système d'alerte via les sms et email est à sa phase pilote pendant tout le mois de septembre et est appliqué aux seuls Opérateurs Economiques Agréés (OEA). Il est prévu qu'il soit étendu aux autres contribuables au début du mois d'octobre 2016.